

PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

BON A SAVOIR

PUDDING AUX POMMES AVEC RIZ

6 pommes sures, 1 tasse de riz bouilli et froid, 1 chopine de lait, 1 tasse de sucre, le jus et l'écorce d'un citron, les jaunes de 4 œufs. Enlever le cœur des pommes, hachez-les, ajoutez le riz et le lait, battre puis ajouter les autres ingrédients et faire cuire. Battre les blancs des œufs avec un peu de sucre. Étendre sur le pudding et faire brunir.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

BON A SAVOIR

POUDING COTTAGE

1 tasse de sucre, 1 cuillerée de beurre, 1 œuf, 3/4 tasse de lait, 1 cuillerée à thé de Poudre à Pâte Magique dans une tasse de farine. Battre bien, faire cuire au fourneau et servir avec une sauce au caramel.

Ce que peut faire une Coopérative

Ce qu'elle est - - Ce qu'il n'en faut pas attendre

Il y a, de nos jours, une foule de conceptions différentes de ce que doit être une coopérative. Pour les uns, l'idée de coopérative suppose une organisation capable de toujours payer à ses membres des prix plus élevés que ceux qu'ils pourraient obtenir du commerce. Pour ceux-là, une coopérative devrait fixer elle-même les prix du marché. Ils oublient que la coopérative et les influences qu'elle peut exercer sont soumises au jeu de l'offre et de la demande, sur lequel est basé le cours ordinaire des prix de nos marchés. Certains ne voient dans la coopération qu'une question de ristourne; d'autres encore envisagent une coopérative comme l'affaire de quelques-uns ou, s'ils la considèrent comme l'affaire à eux, ce n'est qu'en autant qu'ils en recevront quelques privilèges particuliers, qui leur auront coûté le moins possible.

Les consommateurs, de leur côté, se plaisent à faire voir la coopération sous un aspect auquel le commerce, trop souvent, s'efforce de donner des apparences de réalité; la coopération, pour ces gens, tendrait à établir un monopole des producteurs sur les produits qu'elle est appelée à manipuler.

Ces manières de voir ne sont pas conformes à la notion réelle de ce que sont les coopératives et la coopération. Elles contribuent même à nuire considérablement au travail que peuvent faire nos organisations, car elles paralysent les mouvements et enrayent l'action de ceux même qui sont convaincus de la valeur de la coopération.

Le but de la coopération peut se traduire comme suit: grouper les producteurs ou les acheteurs, pour leur permettre de vendre ou acheter les produits sur une base qui leur assurera, soit un profit raisonnable, soit un prix convenable, tout en protégeant le producteur et le consommateur contre les profits exagérés.

Les moyens dont on se sert pour arriver à cette fin peuvent se résumer à deux: premièrement, le groupement des produits vendus ou achetés, d'où élimination des intermédiaires inutiles; deuxièmement, amélioration de la qualité, basée sur la classification.

Quelques personnes s'imaginent que les coopératives ont comme but unique l'élimination complète des intermédiaires. Il n'y a, à vrai dire, rien à redire à cette manière de voir, mais à la condition que l'on s'entende bien sur ce qu'il faut comprendre par là.

Éliminer les intermédiaires ne veut pas dire éliminer les services qui sont rendus par les intermédiaires. Certaines personnes sont sous l'impression que la coopération et les coopératives ont comme tâche essentielle de faire disparaître tous les intermédiaires, et ils se servent souvent de cet argument pour critiquer le fait que les coopératives se servent elles-mêmes d'intermédiaires pour vendre ou acheter les produits qu'elles manipulent.

Il ne faudrait pas perdre de vue que les intermédiaires jouent un rôle, dans le commerce des produits agricoles surtout, dont il est pour ainsi dire impossible de se passer. Le rôle d'une coopérative ne consiste pas tant à faire disparaître les intermédiaires en général, qu'à éliminer ceux qui sont inutiles et à contribuer à diminuer le coût des services que sont appelés à rendre ces gens. Il ne serait pas toujours économique, ni même pratique, que les coopératives remplacent les intermédiaires; aussi ne doit-on pas voir d'un mauvais œil que les coopératives, en certains cas, soient obligées de recourir aux services des intermédiaires. Il faut savoir distinguer entre les intermédiaires nécessaires et ceux qui sont inutiles.

De tous les moyens qui permettent d'augmenter les profits que l'on peut retirer de la vente d'un produit, d'un produit agricole surtout, il n'y en a pas qui soit plus efficace que l'amélioration de la qualité. Celle-ci, on le sait, n'est possible qu'en autant que l'on pratique la classification, et qu'en autant que les produits soient payés d'après cette classification.

On se rappellera sans doute cette parole de l'honorable M. Caren, lors de la dernière convention des Fermiers-Unis de la province de

Québec: "Ce ne sont pas tant des marchés qu'il faut à nos produits, que de bons produits pour satisfaire à la demande de nos marchés." Certains de nos marchés ne sont pas profitables, pour la seule raison que nous n'avons pas à leur offrir les produits qui y sont demandés. Le cas classique de nos pommes de terre illustre bien la chose. Bien que plus rapprochés des marchés que ne le sont nos concurrents des autres provinces, nous ne pouvons vendre nos patates aussi profitablement que les autres. Elles manquent de qualité, ou, pour être plus juste, elles manquent de cette uniformité que leur donnerait une bonne classification.

Les progrès que nous avons faits dans la production du beurre et du fromage illustrent bien le rôle capital de la classification. En 1909, 30% de notre production de fromage pouvait être classée comme No 1 et 51% de notre beurre. Les prix que l'on obtenait pour ces produits ne permettaient pas aux producteurs de retirer de la vente de ces produits un montant suffisant pour couvrir leurs frais de production. En 1928, grâce à la pratique de la classification, grâce aussi à la vente en coopération, ces pourcentages étaient portés à 85.85% pour le fromage et à 90.7 pour le beurre.

Avant 1910, nos produits laitiers étaient très défavorablement appréciés par tous les acheteurs, et particulièrement sur les grands marchés anglais. On parlait couramment de la "colle" qui venait de la province de Québec, et on la payait des prix proportionnés à sa qualité. Nos produits sont maintenant considérés comme les égaux de ceux qui se produisent dans les meilleurs pays producteurs de beurre et de fromage et nos fabricants obtiennent des prix fort satisfaisants et qui se comparent bien avec ceux des autres pays.

On attend généralement d'une coopérative qu'elle paie toujours plus cher que le commerce.

Payer plus cher que le commerce n'est pas le but que doit se proposer une coopérative. Ce qu'elle doit chercher à faire, c'est obtenir pour les produits qui lui sont confiés les plus hauts prix possibles, ni plus ni moins.

Le vrai coopérateur sait fort bien que le commerce peut payer occasionnellement plus cher que sa coopérative, mais il sait aussi que, sans elle, il serait grandement exposé à ne recevoir que beaucoup moins. Il sait aussi que la moyenne des prix qu'il obtiendra au cours d'une année sera plus élevée que celle que peut recevoir tel ou tel autre qui vend ailleurs qu'à sa coopérative.

Le coopérateur sait aussi qu'en tout temps de l'année sa coopérative recevra les produits qu'il voudra lui envoyer, pendant que le commerce ne les recevra qu'en autant que cela fera son affaire.

Le vrai coopérateur sait aussi que les variations que subissent les prix sur nos marchés rendent plus aléatoires les chances que peut avoir un individu, peu au courant des conditions de nos marchés, de vendre au bon moment, alors que la coopérative a des hommes capables de choisir le meilleur moment pour acheter ou pour vendre.

Et autre point important, le coopérateur doit se rendre compte de l'influence qu'exerce la coopérative sur les prix payés ou exigés par le commerce. Que paierait le commerce pour le beurre, le fromage, les œufs, le sucre et le sirop d'érable, les animaux, les volailles, etc., etc., si la coopérative n'était pas là pour protéger les intérêts des producteurs? Quels prix devra-t-il payer les cultivateurs pour les engrais alimentaires, les engrais chimiques, les insecticides, les grains de semence, etc., si ce n'était de la coopérative?

La coopération et les coopératives rendent de précieux services, mais n'exigeons pas d'elles qu'elles fassent des choses pour lesquelles elles ne sont pas faites.

NOTES E

LES EXPOSITIONS
12, 13 et 14 juin.

A Lachute, exposition
22 juin inclusivement.

A Richmond, exposition

A Barnston, exposition

A Lennoxville, exposition

A Valleyfield, exposition

A Ottawa, exposition

A Sherbrooke, exposition

A Kingston, concours

18 octobre.

A Québec, exposition

Le marché domestique, spécialement domestique, spécialement domestique, capita n'est pas inférieur.

La population du Canada, peu d'argent dans son

désir de commercer avec

Nous pourrions par

mouton de l'Australie, de

la Californie, et autres a

Visons surtout à la

sur notre propre marché

Ne spécialisons pas

même panier court un g

cialise en quelque article

surviennent encombrement

Une culture diversifi

fits pour une même ann

profitable et cause moins

Ayons une culture s

jet unique de nos effort

si cela est payant. L'ex

des erreurs qui pourrai

Les petits fruits. —

nous devons compter le

dans les terres incultes.

donne quelque petit frui

L'humble bluet, qui

régions de notre provin

Jean, pourrissait sur le

ganise la mise sur le mar

a été expédié quarante-

énorme mise en conserv

Grâce à la Coopéra

sacrifier ses bluets pour

récompensé pour son tra

Ce qui a été fait po

tits fruits, les fraises n

sacrifiées à vil prix l'an

Du producteur au

5,000 producteurs de la

compte de visu des deta